

Woluwe-Saint-Lambert, championne du recyclage à Bruxelles

La commune de Woluwe-Saint-Lambert remporte la campagne 'Recycle-Ville' lancée par Recupel

Woluwe-Saint-Lambert, le 17 juin 2014 - Du 21 au 29 mars derniers, Recupel, l'organisation responsable de la collecte et du recyclage des vieux appareils électros, a organisé Recycle-Ville, une action visant à se faire affronter les communes belges afin d'élire la meilleure commune en matière de recyclage. Celle qui allait réunir la plus grande quantité de vieux appareils électros par habitant (en kilos) serait récompensée par le titre Recycle-Ville. La commune de Woluwe-Saint-Lambert remporte ce titre avec 0,215 kilos d'appareils électros récoltés par habitant.

Woluwe-Saint-Lambert est suivie par les communes de Bruxelles Ville (0,157 kilos d'appareils électros récoltés par habitant) et d'Etterbeek (0,107 kilos par habitant) en région bruxelloise. En Wallonie et en Flandre, ce sont respectivement les communes de Clavier et de Tielt-Winge qui remportent le prix de la meilleure commune de la région en matière de recyclage.

« Nous sommes très heureux et satisfaits du succès qu'a connu la campagne Recycle-Ville » déclare Peter Sabbe, General Manager chez Recupel. « 248 communes se sont prêtées au jeu et ont invité leurs habitants à se débarrasser des appareils usagés, défectueux ou encore en état de marche, qui traînent chez eux et dont ils n'ont plus aucune utilité. Cette action s'intègre parfaitement dans notre projet plus large, qui est d'encourager et d'informer les Belges sur le recyclage de leurs vieux appareils. »

Recycle-Ville a permis aux consommateurs de s'informer sur le recyclage et plus particulièrement sur le fait que les appareils, même s'ils ne sont plus en état de marche, peuvent être transformés en matières premières renouvelables moyennant une méthode de recyclage adéquate. Cette première édition a connu un franc succès, avec 248 communes participantes (65 communes en Wallonie, 177 communes en Flandre et 6 à Bruxelles). Les habitants des trois communes gagnantes se voient offrir un petit-déjeuner pique-nique par Recupel.

« Cela nous fait grand plaisir d'avoir gagné le titre Recycle-Ville » explique Grégory Matgen, Echevin de l'environnement à Woluwe-Saint-Lambert. « La commune et ses habitants ont toujours fait preuve de dynamisme en matière de recyclage. Plusieurs actions sont mises en place afin d'encourager les habitants à réduire, trier et recycler leurs déchets ou les objets dont ils ne se servent plus. Dans le cadre du concours Recycle-Ville, nous avons collaboré avec nos partenaires locaux et diffusé l'information au travers de nos différents moyens de communication afin d'inciter les gens à se présenter aux différents lieux de récolte de la commune, en particulier à la décharge communale. Notre participation à une telle action coulait de source, vu le nombre de projets pour le recyclage et le tri mis en place dans la commune. Le label remporté est un honneur pour nos habitants. Cela nous encourage à poursuivre notre démarche et à lancer de nouvelles initiatives afin de trouver une nouvelle vie pour les produits dont on n'a plus besoin. »

À propos de Recycle-Ville

Recycle-Ville est une campagne nationale au cours de laquelle les communes participantes s'affrontent pour prétendre au titre de meilleure commune de Belgique en matière de recyclage. Le concept est simple : la commune qui réunit la plus grande quantité de vieux appareils électros par habitant (en kilos) reçoit le titre Recycle-Ville et bénéficie en outre d'un petit-déjeuner pique-nique géant pour ses habitants.

Au total, 8.643 tonnes d'appareils électros ont été récoltés en Belgique durant la campagne Recycle-Ville.

À propos des DEEE et de Recupel

Depuis 2001, Recupel fait en sorte que les Déchets d'Équipements domestiques Électriques et Électroniques (DEEE) soient collectés et traités de façon durable et rentable dans toute la Belgique. Les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) sont des déchets dangereux et donc soumis à une réglementation spécifique. Ces déchets doivent être collectés et traités de façon transparente, durable et efficace, conformément à la législation sur les déchets. Le consommateur paie une cotisation Recupel à chaque achat d'un nouvel appareil domestique. Cette cotisation garantit que les appareils usagés récupérés via le secteur de la distribution et les parcs à conteneurs sont collectés et traités d'une manière appropriée. Plus d'infos sur www.recupel.be

Pour de plus amples informations (non destiné à la publication)

MindShake PR

Elise Vincke

T : 02 478 18 44

M : 0476 44 96 64

@ : elise@mindshake.biz